

## Communiqué de presse : Adoption du budget 2021

**Hier après-midi, réunis lors du Conseil municipal qui s'est tenu à l'Espace culturel Christiane Faure, les élus ont pu procéder à l'adoption du budget primitif 2021.**

Consécutivement au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui a réuni l'ensemble des conseillers municipaux le 10 février dernier, le budget primitif 2021 adopté hier soir respecte les objectifs fixés initialement :

- la maîtrise des coûts de fonctionnement et le maintien de services de proximité de qualité pour les Limayens : restauration scolaire, crèches, action sociale, etc. ;
- le lancement d'un programme d'investissement visant la modernisation et l'amélioration durable du patrimoine communal et des services aux habitants ;
- la recherche de financements extérieurs pour optimiser les ressources de la commune et assumer les engagements politiques ;
- la recherche de ressources complémentaires, notamment au travers de la fiscalité qui, conformément aux engagements pris au cours de la campagne électorale, restera inférieure à celle des communes de taille équivalente pour toute la durée du mandat.

Maîtriser les dépenses, accompagner la réforme fiscale, maintenir la qualité de services publics offerts aux Limayens et envisager l'avenir sereinement, voilà résumés en quelques mots les principes qui ont présidé à l'élaboration du budget 2021. Un budget équilibré, qui fait la part belle aux investissements.

Des investissements qui permettront ainsi la concrétisation de nombreux projets importants qui contribueront de façon significative à l'amélioration constante de la qualité de vie des Limayens.

Le Maire de Limay, Éric Roulot, s'est d'ailleurs félicité du vote de ce budget en ces termes : « Ce budget marque la volonté de la Ville de Limay d'investir sur son territoire et de maintenir un haut niveau de service public de proximité en direction des Limayens. Près de 40 millions d'euros seront engagés dans les prochaines années pour la rénovation urbaine, les équipements publics et le développement de notre territoire, marquant ainsi un effort de la Ville sans précédent. »

### Données clés du budget 2021

- Budget 2021 : 33 401 514 euros
- Dépenses de fonctionnement : 24 974 635 euros
- Dépenses d'investissement : 8 426 879 euros
- Nouveau taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à Limay : 21,5%. Soit un taux inférieur à la moyenne constatée dans les communes de taille équivalente.
- Recettes fiscales supplémentaires consacrées à de l'investissement : 100%
- Montant du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2026 : 39 875 799 euros
- Quelques réalisations prévues dans le PPI : la création d'une nouvelle école, la redynamisation du centre-ville, l'ouverture de la Maison de santé Interdisciplinaire, aménagement de la prairie des Célestins et le développement du port de plaisance, mais aussi la création et la rénovation de nouveaux équipements sportifs et de nouvelles aires de jeux.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :**

Claire SAINT MARTIN, Directrice du Pôle Communication

Tél : 01 34 97 27 33 / c.saintmartin@ville-limay.fr